

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3276

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Inter-Soie France dans le cadre du marché des soies pour l'année 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Hugué, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhlrich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3276**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Inter-Soie France dans le cadre du marché des soies pour l'année 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Reconnue dans le monde entier, la soie est un des emblèmes de l'identité de Lyon, qui allie à la fois une dimension patrimoniale et une dimension créative. Les soyeux lyonnais restent à ce jour, grâce à leur inventivité et leur innovation technologique, les fournisseurs privilégiés des grandes maisons de la haute couture et de l'édition, facteur de rayonnement international.

L'association Inter-Soie France, créée en mai 1991, est un organisme professionnel qui a pour objet de traiter des sujets se rapportant à la soie avec les instances nationales, européennes et internationales. Inter-Soie France compte 36 membres et regroupe tous les maillons de la filière : marchands de soie, mouliniers, tisseurs, ennoblisseurs, fabricants, producteurs de fils à coudre, ainsi que des organismes scientifiques et techniques. Inter-Soie France assure la communication, la promotion de la soie ainsi que la défense de son image.

Inter-Soie France a été à l'initiative de la création du marché des soies qui connaîtra sa 8^e édition en 2012 afin de promouvoir la soierie lyonnaise et les entreprises de soierie de la région. Le marché des soies est un événement annuel unique en France sur cette thématique. Il est devenu un temps fort des manifestations programmées à Lyon. Il bénéficie du soutien de la Ville de Lyon, de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et de la Communauté urbaine de Lyon.

Le marché des soies est une manifestation permettant de mettre en valeur les savoir-faire autour de la soie de la région lyonnaise. Les maisons de soie vendent au public à cette occasion les tissus et accessoires de soie, jusque là réservés à la haute couture et aux éditeurs. A chacune de ses éditions, au-delà de l'événement commercial, le marché des soies propose une série d'animations visant à mieux faire connaître les différents aspects de la filière soie avec le Musée des tissus, le Musée Gadagne, le Musée de Bourgoin, la Maison des Canuts, l'association soierie vivante, la commission séricicole internationale, etc.

a) - Objectifs

La politique dédiée aux industries créatives conduite par la Communauté urbaine de Lyon a défini un axe de développement concernant le soutien à des événements d'agglomération permettant d'affirmer l'image et le rayonnement de l'agglomération lyonnaise dans les secteurs de la mode et de la création. Par son soutien à cet événement, la Communauté urbaine entend :

- consolider l'identité mode de l'agglomération lyonnaise aux niveaux régional et national, en se positionnant sur un créneau spécifique et différenciant les tissus hauts de gamme et l'univers de la soie lyonnaise,
- sensibiliser et stimuler la demande pour des entreprises locales,
- favoriser la création par une émulation collective autour d'une thématique partagée,
- mettre en avant et impliquer les acteurs importants du monde de la mode et de la création,
- soutenir un événement touristique qui allie à la fois la dimension patrimoniale et la dimension créative de la soie, emblème de l'identité lyonnaise. Cet événement est idéalement placé dans le calendrier pour les achats des cadeaux de fin d'année, en particulier pour les touristes qui fréquentent Lyon.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2011

Par délibération n° 2011-2496 du 17 octobre 2011, le Conseil a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Inter-Soie France dans le cadre de l'organisation du 7° marché des soies pour l'année 2011.

Cette 7° édition s'est tenue du 24 au 27 novembre 2011 avec 24 exposants qui ont proposé à la vente des tissus de soierie pour l'habillement et la décoration, des coupons, des accessoires (carrés, étoles, cravates, livres), des articles de mercerie. Les grandes maisons de soyeux étaient présentes avec leurs créations d'exception : Chatel, Quenin Tassinari, Bianchini-Ferrier, etc. crêpes, cachemires, lainages, taffetas, mousselines, velours et satins de soie. Le marché des soies a accueilli "Silk me back", un projet culturel valorisant les relations privilégiées et les inspirations réciproques qui ont toujours existé entre Lyon, sa région, la France et le Japon dans le domaine de la soie.

c) - Bilan

Cette 7° ème édition au Palais du commerce à Lyon a enregistré 13 000 visiteurs. Tous les exposants des précédentes éditions avaient reconduit leur participation au marché des soies 2011. Les entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 7 % par rapport à 2010, avec 485 000 € pour un total de 6 839 transactions.

Le couturier Alexis Mabile, lyonnais d'origine, a été le parrain de cette édition 2011. L'affiche du marché des soies 2011 a été créée par ses soins. Sa notoriété et son implication auprès de la presse, sa présence lors de la manifestation auprès des soyeux lyonnais a été un apport significatif permettant d'amplifier les retombées médiatiques sur le marché des soies.

d) - Programme d'actions pour l'année 2012 et plan de financement prévisionnel

La 8° édition du marché des soies se tiendra du 22 au 25 novembre 2012 avec 24 exposants qui proposeront des tissus pour l'habillement et la décoration, des coupons, des accessoires (carrés, étoles, cravates, livres, etc.) et des articles de mercerie. Les grandes maisons de soyeux seront présentes avec leurs créations d'exception. Une nouvelle scénographie sera mise en place pour renouveler l'attrait du marché des soies sur de nouveaux segments de visiteurs et d'acheteurs, par exemple sur un public plus jeune.

Un programme d'activités artistiques et pédagogiques sera proposé pour le public de visiteurs.

La célèbre créatrice Agnès b. sera la marraine de cette édition 2012 : le marché des soies qui a été créé il y a 8 ans autour d'une étoffe de fabrication française ne pouvait que séduire cette créatrice qui s'est toujours fortement engagée dans la promotion des textiles français : "l'aspect patrimonial de la soie, mais aussi ses implications extrêmement innovantes en font un tissu qui porte en lui toute la force du textile français". Son nom est devenu une marque qui compte 108 boutiques dans le monde entier. Entreprise familiale et citoyenne, Agnès b. s'efforce de maintenir une partie de sa production en France "*c'est aussi une façon de contribuer au rayonnement de notre culture à l'étranger*". L'affiche du marché des soies 2012 a été créée par ses soins.

Parallèlement se déroulera la 5° édition du Novembre des Canuts consacré à l'histoire lyonnaise de la soie et au festival Labelsoie.

La tarification est reconduite : 2 € pour les adultes, gratuité pour les moins de 18 ans, un pass à 3 € pour la durée de la manifestation.

L'Espace Textile et Inter-Soie France ont fait réaliser une étude auprès des visiteurs pendant le marché afin d'identifier les points forts et les points faibles de cette manifestation et d'en dégager des pistes d'évolution.

Le budget prévisionnel du marché des soies 2012 se décline comme suit :

Dépenses	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
communication-relations presse	51 000	participants exposants-produit des ventes	115 000
visuels-scénographie	28 500	CCIL (prêt de salles)	51 500
location	51 500	Communauté urbaine de Lyon	35 000
animation, coordination	30 000	UNITEX	20 000
animations-parrain-réception	8 500	APICIL	5 000
logistique, matériel	63 000	entrées payantes	20 000
divers	14 000		
Total	246 500	Total	246 500

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Inter-Soie France pour l'organisation de la 8^e édition du marché des soies pour l'année 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Inter-Soie France dans le cadre de la 8^e édition du marché des soies pour l'année 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Inter-Soie France définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - chapitre 65 - compte 6574 - fonction 090 - opération n° OP02O1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.